



**Procès-Verbal du Comité Directeur du 15 décembre 2006
Larmor-Plage**

Présents : Audran Yves, Blanchard René, Bolay Jean-Luc, Chardon Coadelot Christian, Clech Jean-Hubert, Dahirel Noël, Gueutier Pierre, Kerhoas Michel, Lavandier Bernard, Le Boucher Pierre, Le Fournier Armelle, Le Page Dominique, Le Roy Gwen, Logette Jean-Claude, Perron Loïc, Quillec Yvon, Rohou Jean-Yves, Tranvouez Eric, Trenit Cordelle Annie, Le Deroff Jean-Yves, Nardin Bertrand, Rodet Philippe.

Excusés : Bacchini Henry, Bernard Patrick, Delmas Laurent, Gresset Brigitte, Kerhoas Jean, Nélias Jean-Luc, Pajot Loïc, Baget René, Le Brouster Dominique, Léger Yves, Philippe Gildas.

La séance est ouverte à 20h35.

1) Approbation du Procès-Verbal du Comité Directeur du 12 septembre 2006 à Binic.

Approuvé par l'ensemble des Membres du Comité Directeur présents.

Lecture, par Michel Kerhoas, du compte-rendu de Dominique Le Brouster concernant les Points Passion Plage. Confer document.

2) Comment créer une dynamique de prise de licences Club ?

Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative a demandé à la F.F.Voile une augmentation de prise de Licences de 1% par an et ce jusqu'à 2012. Derrière ce chiffre modeste se cache un enjeu important.

Relancer la prise de Licences auprès de tous les pratiquants Voile.

D'un point de vue national, on assiste à une baisse de licences, non seulement au niveau de la voile mais aussi d'autres sports nautiques (canoë kayak) et plus généralement des sports de pleine nature. Les sports en salle connaissent par contre un certain essor.

Remarque : les sports de pleine nature répondent à des règles de pratique assez libres. Cette liberté est toujours en décalage avec la pratique Club plus structurée et donc plus contraignante et pas forcément en adéquation avec les attentes du pratiquant.

Des questionnements se font entendre au sein du Comité Directeur :

La licence n'est pas adaptée à la pratique.

Création d'une licence multi sport.

Licence enseignement utilisée comme Licence sportive.

Création d'un « Carnet de Licences » utilisé par le propriétaire d'un bateau pour participer à des Régates estivales.

Intéressement des Clubs à la délivrance de Licences Clubs (même principe que la Licence enseignement ?)

La politique de la Ligue pourrait s'orienter, dans un premier temps, sur quatre pistes :

(Actions suspendues à une décision du partenaire bancaire Banque Populaire et de la Fédération dans l'utilisation du reliquat Insignas).

Jeune public Voile à l'école.

Aide à l'équipement en matière de combinaisons intégrales.

Nouveaux supports.

Aide à l'acquisition de nouveaux supports : 29^{er} ou open 5.70.

Clubs.

Incitation à un meilleur accueil.

Présentation d'un catalogue présentant de nouveaux supports compatibles avec les activités d'enseignement et économiques de nos structures.

Communication.

Valorisation des régates.

Organisation d'une super finale sur le principe adopté par l'ISAF en octobre novembre.

3 Vie des Clubs.

Bernard Lavandier fait remarquer que la présence d'une élue ou d'un élu de la Ligue sur les épreuves se courant en Bretagne est une chose très appréciée des Organisateur, des Clubs et des Coureurs.

Bernard va donc présenter un document sur lequel les Membres du Comité Directeur pourront s'inscrire en face d'une régate se déroulant sur le territoire breton.

4) Projet de Plan d'actions 2007 de l'ETR.

Confer document

Bertrand Nardin présente le Plan d'actions

Pas d'objections des Membres du Comité Directeur.

5) Commission Régionale d'Arbitrage

A) Informations Générales.

➤ Statistiques saison 2006 - **Au 12.12.06** : 362 CR concernant 279 épreuves, soit le reflet d'activités de 147 arbitres sur 214 (dont 80 cités) --> et ceci pour 115 sur 161 Régionaux (59 cités). Ces éléments seront complétés dans les semaines à venir. **55 Rapports Annuels parvenus à ce jour.** .

➤ **Formation** : nominations concernant globalement et à ce jour 13 arbitres : 8CC-R, 3 Ju R, 2 Evaluateurs.

Cursus en cours : 13 Comités de Course, 8 Juges, 1 Umpire, 7 Jaugeurs. Les cycles 2007 sont prévus : janvier/février 07 en "22", 13 janvier 07 en "29", 16 décembre en "35", 20 janvier en "56".

➤ Conclusion finale apportée par club et CDV concernés (comportement G Fournier).

➤ **VRC**, Annick Martin participe à la mise en forme concernant le projet de coureur arbitre. Actuellement on note un retour au contenu CRA 05, seulement près de deux ans de perdus ! ...

➤ **Echos succincts du Colloque des arbitres.**

Quelques soucis liés à la date. 53 participants. Participation de notre Président très appréciée.

Points abordés suite aux nombreuses questions parvenues (2 pages dactylographiées). Ceci a permis également une formule "échanges participatifs" avec les arbitres.

Depuis, plusieurs courriels de gens ayant apprécié ; pour l'instant pas encore de doléances ! ... Quelques points abordés et concernant les clubs ont pu être intégrés à la note de la Ligue aux clubs.

→ **Des axes de réflexions sur 2007 :**

- **Formation, arbitres.** → *une forme Groupe de Travail sera certainement profitable.*

- **Relationnels arbitres / entraîneurs (une initialisation au niveau Ligue) / coureurs.** Relance quant aux interventions arbitres / stages de ligue, de coureurs. LJC rappelle la nécessité d'interventions de juges sur les stages "ligue" de coureurs. Bien que prévus au cahier des charges peu ont été réels en 2006 (alors que 2005 avait vu une activité régulière à ce niveau). Il souhaite communication du fichier des prévisions 2007 afin de pouvoir consulter des juges nationaux. Jean-Yves précise que ceci pourra lui être fourni par le secrétariat.

- **Contacts / coureurs, / clubs.**

- **Approche "Arbitrage direct sur l'eau".** Travail de JP Hério + échanges en cours / CCA (notamment formalisé le 10.12.06 à l'occasion de la réunion CCA/CRA) pour obtenir l'aval CCA notamment vis à vis de la procédure d'appel. Michel Kerhoas pense que ceci ne devrait pas poser de problème fondamental compte tenu notamment des souhaits exprimés par le président de la FFV.

➤ **Coupe de Bretagne 2007.** LJC a participé à une réunion préparatoire. L'enquête habituelle CRA (recensement des arbitres volontaires) va partir la semaine à venir.

➤ **Prix en monnaie (à l'occasion de régates).** *Hors réunion compte tenu du timing, mais important :* Point examiné suite à la demande d'un représentant de club (pour une régates SIL). Au sens réglementation (confirmation CCA car documents fédéraux actuels non à jour) cela est possible jusque 3000 euros sans autorisation particulière FFV (à noter que pour les épreuves ISAF la butée est de 20000 dollars).

Doit-on avoir une réflexion au niveau Ligue, ou considérer que ceci est une tendance irréversible et ne regarde que les clubs, à eux de trouver les sponsors qui vont bien et à maintenir la mécanique une fois celle-ci lancée ? Tout sponsor est-il bon ? ? Ceci peut-il avoir un impact sur la fréquentation de certaines IL/SIL ou autres régates qui ne présenteront pas ce genre d'attrait ? Cela tendra-t-il à développer l'activité ? ou simplement à restreindre les clubs organisateurs ? Eventuellement y a-t-il ou pas à proposer quelques idées d'innovations aux clubs qui n'auront pas les moyens de suivre ce genre de mouvement et éviter qu'ils aient l'impression d'être "laissés pour compte" ? etc. ... Doit-on ou non avoir ce genre de débat ? ?

B) POINT à ACTER.

➤ **Evolution du Règlement Intérieur CRA :**

Cela concerne le volet activités arbitrales. Suite à échanges entre arbitres il se confirme la nécessité d'une pratique minimum pour garder une maîtrise garante de la qualité de l'arbitrage. Après examen en réunion plénière, la CRA propose la formulation suivante de l'un des critères applicable au stade maintien / renouvellement d'une qualification régionale. : avoir arbitré au minimum sur deux régates dans l'année, dont au moins une en tant que Président de comité.

L'information a été communiquée : aucune objection en retour à ce jour.

Proposition actée par le comité directeur.

➤ **Budget CRA 2007.**

LJC rappelle le principe validé en comité directeur d'un budget CRA pluriannuel afin de permettre des actions suivies et efficaces. Il souhaite donc avoir confirmation des ressources possibles en 2007, car suite au démarrage 2006, différentes demandes se concrétisent. Michel Kerhoas confirme la notion de pluriannualité, mais précise que la dotation ne sera évaluée qu'après détermination des ressources effectives (d'autant que tout le sponsoring actuel n'est pas maintenu).

➤ **Demandes externes.**

LJC indique qu'il a quelques demandes (autres CRA) relatives à la communication de documents ligue : note ligue aux clubs, affichette, position sabbatique existant en CRA Bretagne (mise en place pour permettre de répondre aux contraintes d'arbitres : prise de recul, environnement professionnel

ou familial, ... et prévoyant également des modalités de retour à une activité arbitrale normale.
Accord du président et du Comité Directeur.

6) Présentation de l'audit de la Voile Bretonne.

Diffusion du travail réalisé par Solène Morvan ?

Cette diffusion se fera tout d'abord à l'AG de la Ligue.

Présentation généraliste avec rendez-vous par CDV et / ou bassin pour plus de détails et pistes de travail et perspectives.

Document synthétique sur le site de la Ligue.

Calendrier à travailler

Gildas Philippe est le cadre technique référant sur ce dossier.

Noël Dahirel se joint au groupe constitué :

Michel Kerhoas, Pierre Gueutier, Jean Claude Logette, Christian Chardon, Jean Hubert Clech, Eric Tranvouez, Jean-Yves Le Deroff, Philippe Rodet

7) Règlement sportif Habitable 2007.

Après quelques échanges, le Comité directeur valide la proposition suivante :

7 épreuves en H.N.

7 épreuves en I.R.C.

7 épreuves en Monotypes.

Nouvelle course au calendrier : Semaine des Minquiers du 11 au 14 juillet, épreuve courue en I.R.C.

8) Règlement sportif Voile légère 2007

Steve Huppert ne souhaite plus poursuivre sa mission de coordinateur P.A.V. au sein de la Ligue
Olivier Le Gouic sera le nouvel interlocuteur. 1 abstention, 18 votes pour.

9) Information diverses.

La F.FVoile et le groupe Orange ont signé un accord de partenariat. Le montant de cette accord, sur les E.F.V. s'élève à 550 k€ Une difficulté subsiste avec les E.F.V. qui sont partenaires de Bouygues Telecom. Des pourparlers sont en cours.

La Fédération a également signé un accord de partenariat avec la société Planète Thalassa pour de la diffusion d'images.

10) Affiliation, agrément.

Canot Club de Primel : avis favorable CDV 29 et de l'ensemble des membres du Comité Directeur présents.

CN Paimpol Loguivy : avis favorable de principe au vue du dossier de l'ensemble des membres du Comité Directeur présents si avis favorable du CDV 22.

EUURL Nautiloë : avis défavorable CDV 29 et du Comité Directeur : 8 contres, 5 abstentions, 6 pour.

Sant Hernot Yacht Club : avis favorable CDV 29 et de l'ensemble des membres du Comité Directeur présents.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 23h30.

Michel Kerhoas
Président

Eric Tranvouez
Secrétaire Général

